



LABEL

RESPECT

VALORISEZ VOS ACTIONS RSE

Octobre 2024 – version 1



www.france-rh-conseil.com

AVANT-PROPOS



AVANT-PROPOS

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) repose sur l'idée que les entreprises doivent intégrer des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. En allant au-delà de leur simple mission économique, les entreprises deviennent des acteurs clés du développement durable. La RSE s'articule autour de plusieurs axes fondamentaux : la gouvernance, les droits humains, les conditions de travail, l'environnement, les relations commerciales et les questions de consommation, ainsi que l'engagement sociétal. Ces pratiques responsables sont autant de leviers pour concilier performance économique et impact positif sur la société. En s'alignant sur ces principes, les entreprises renforcent leur compétitivité tout en contribuant à un développement plus juste et durable.



Plusieurs dispositifs existent afin de faire reconnaître sa démarche RSE. Le dénominateur commun reste le processus de mise en œuvre. Pour mener à bien une démarche RSE adaptée et cohérente, il faut :

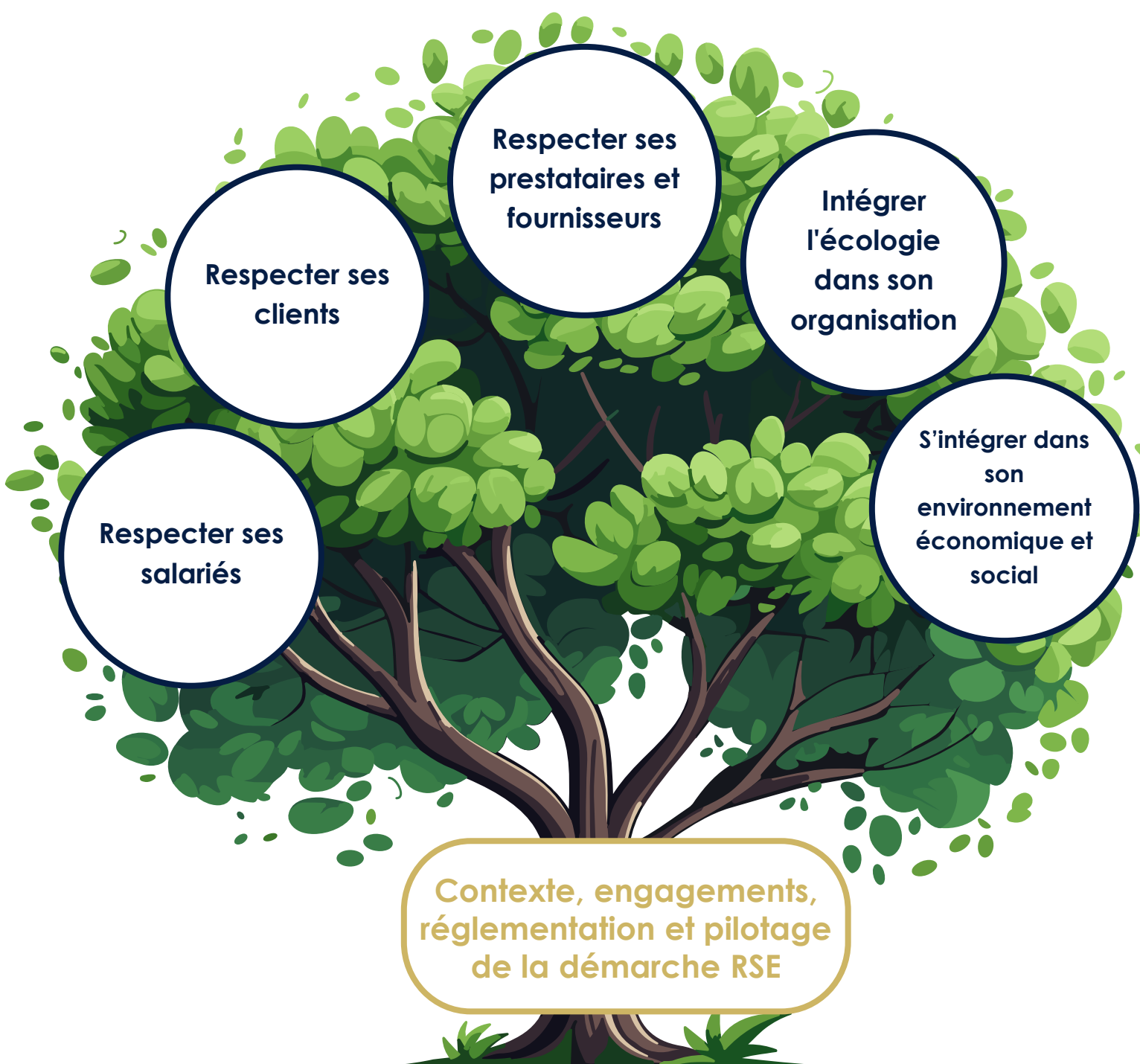
- Se former aux principes RSE
- S'engager sincèrement
- Construire des outils traduisant les engagements et la mise en œuvre
- Analyser les résultats avec transparence et éthique pour s'améliorer

Le label RESPECT propose un processus complet, de la formation à la réalisation.

AVANT-PROPOS

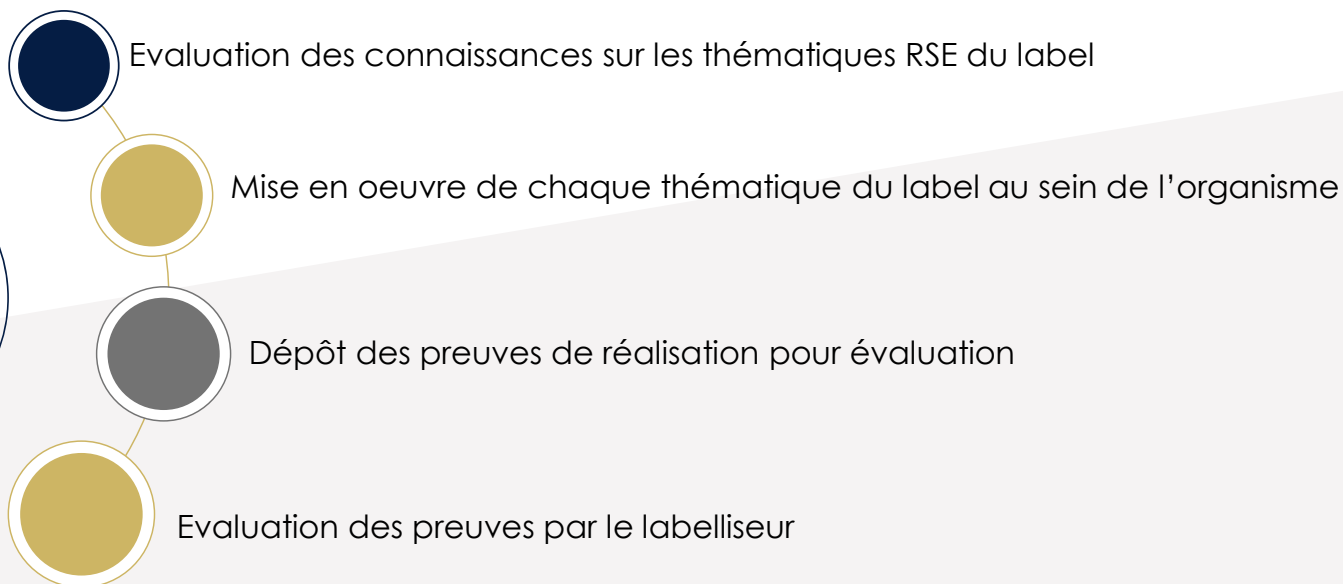
Le label RESPECT se compose de 5 piliers et d'un socle incontournable

Chaque pilier ainsi que le socle regroupent différentes thématiques à mettre en œuvre.



AVANT-PROPOS

Pour obtenir le label, 4 étapes clés sont à respecter :



Une grille de notation reprend les résultats et la moyenne sur 20.

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
Démonstration par des preuves	Non applicable	0 point	0,5 point	1 point



Vous avez des certifications ? Gagnez 5 points par certificat !

ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 27001, SA8000...



Obtenez votre label selon le niveau calculé (valable 2 ans) :

Rse

Niveau 1 sur 3

$12 \leq \text{note} < 14$

RESPECTUEUX

RSe

Niveau 2 sur 3

$14 \leq \text{note} < 16$

**RESPECTUEUX ET
SENSIBLE**

RSE

Niveau 3 sur 3

$\text{note} \geq 16$

**RESPECTUEUX,
SENSIBLE ET
ENGAGÉ**

CONTENU ET ATTENDUS



1-CONTEXTE, ENGAGEMENTS ET PILOTAGE DE LA DÉMARCHE RSE

Contenu



Il est crucial de définir un cadre clair pour ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale. Le contexte de l'entreprise, sa taille, son secteur d'activité, ainsi que ses parties prenantes doivent être pris en compte afin de mettre en place une stratégie RSE réaliste et impactante. Clarifier ces engagements permet non seulement d'aligner les actions internes avec des objectifs concrets mais aussi de garantir la cohérence avec les attentes sociétales actuelles, tout en contribuant au développement durable.

Thèmes	Preuves attendues
1-1 Valeurs de l'organisme	<input type="checkbox"/> Document d'information sur les valeurs et la culture d'entreprise
1-2 Engagements, orientation et stratégie RSE	<input type="checkbox"/> Politique RSE datée et signée
1-3 Mesurer sa démarche RSE	<input type="checkbox"/> Tableau de bord RSE à jour
1-4 Le programme RSE	<input type="checkbox"/> Plan d'actions RSE
1-5 Le plan de communication	<input type="checkbox"/> Plan de communication RSE <input type="checkbox"/> Preuves de communication (affiches, comptes-rendus, publications...)

1-CONTEXTE, ENGAGEMENTS ET PILOTAGE DE LA DÉMARCHE RSE

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a déterminé ses valeurs de façon illustrée				
L'organisme a rédigé une politique RSE				
La politique RSE porte sur : <ul style="list-style-type: none"> La lutte contre le harcèlement et la discrimination 				
<ul style="list-style-type: none"> Le respect de la santé et sécurité au travail 				
<ul style="list-style-type: none"> L'accueil des personnes en situation d'handicap 				
<ul style="list-style-type: none"> La qualité de vie au travail des salariés 				
<ul style="list-style-type: none"> Le recrutement, l'intégration et la montée en compétences 				
<ul style="list-style-type: none"> Le respect du code de l'environnement 				
<ul style="list-style-type: none"> La réduction de la pollution et de la consommation d'énergie 				
<ul style="list-style-type: none"> La préservation de la biodiversité 				
<ul style="list-style-type: none"> Le respect de la loyauté des pratiques 				
<ul style="list-style-type: none"> La confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données 				
<ul style="list-style-type: none"> Le développement de sa présence auprès des partenaires locaux 				
<ul style="list-style-type: none"> Les achats responsables 				
L'organisme suit des indicateurs RSE				
Ces indicateurs sont reliés aux engagements de la politique RSE				
Les indicateurs sont reliés aux valeurs de l'entreprise				
L'organisme suit un plan d'actions d'amélioration associé à ses engagement RSE				
Le plan d'actions indique les pilotes et les délais des actions				

1-CONTEXTE, ENGAGEMENTS ET PILOTAGE DE LA DÉMARCHE RSE

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a défini son plan de communication RSE				
Le plan de communication comprend : <ul style="list-style-type: none"> • La communication des valeurs et de la culture d'entreprise 				
<ul style="list-style-type: none"> • La communication des engagements RSE 				
<ul style="list-style-type: none"> • La communication des résultats 				
<ul style="list-style-type: none"> • La communication aux prestataires et fournisseurs 				
<ul style="list-style-type: none"> • La communication aux partenaires 				
<ul style="list-style-type: none"> • La communication aux clients 				
L'organisme apporte des preuves de communication interne sur l'ensemble des sujets liés à la politique <ul style="list-style-type: none"> • A l'aide d'affichage papier ou numérique 				
<ul style="list-style-type: none"> • Lors de rituels de communication (réunions, points 5 minutes, causeries...) 				
<ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire d'un canal général interne (journal interne, newsletter, réseau social interne...) 				
L'organisme apporte des preuves de communication aux clients suite à une réclamation				
L'organisme apporte des preuves de communication aux clients suite à une mesure de la satisfaction				
L'organisme apporte des preuves de communication aux prestataires et fournisseurs, notamment sur les évaluations				

2-RÉGLEMENTATION ET RSE

Contenu



Nul n'est censé ignorer la loi.

Avant de s'engager dans une démarche RSE, il est primordial de comprendre et d'appliquer un minimum d'exigences réglementaires.

Thèmes	Sous-thèmes	Preuves attendues
2-1 Réglementation en ressources humaines	2-1-1 Harcèlement	<ul style="list-style-type: none">Organigramme fonctionnel et nominatif : présence du référent harcèlementAttestation de formation référent harcèlementFiche de mission du référent harcèlementSupport de communication sur la désignation du référent harcèlementSupport de communication sur le harcèlement
	2-1-2 Discrimination	<ul style="list-style-type: none">Attestation de formation discriminationSupport de communication sur la discrimination
	2-1-3 Egalité homme-femme	<ul style="list-style-type: none">Indicateurs égalité homme/femmeTrame ou exemple d'offre d'emploi avec la mention H/FEtat des lieux des rémunérations par genre
	2-1-4 Comité Social et Economique (effectif ≥11)	<ul style="list-style-type: none">PV de carence CSEPV d'élections CSEExemple de Compte-rendu CSE (pouvant être anonymisé)
2-2 Réglementation sur la gestion des données	2-2-1 RGPD	<ul style="list-style-type: none">Registre de traitementProcédure de signalement de violation de donnée personnelle et documents associés
	2-2-2 Sécurité de l'information	<ul style="list-style-type: none">Document listant les règles de sécurité de l'information

2-RÉGLEMENTATION ET RSE

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a désigné un référent harcèlement				
L'organisme a défini le rôle du référent harcèlement (ex : fiche mission)				
L'organisme a formé son référent harcèlement				
L'organisme sensibilise les salariés sur le harcèlement				
L'organisme sensibilise ses salariés sur les risques de discrimination				
L'organisme suit des indicateurs sur l' égalité homme-femme				
L'organisme ouvre ses postes aux hommes et aux femmes				
L'organisme garantit l'égalité des salaires entre hommes et femmes				
L'organisme a organisé ses élections CSE (si effectif ≥ 11)				
L'organisme réalise ses réunions CSE à fréquence légale (si effectif ≥ 11)				
L'organisme possède un registre des activités de traitement conformément à l'article 30 du RGPD				
L'organisme a défini ses dispositions en cas de violation de donnée personnelle				
L'organisme a défini des règles de sécurité de l'information				

3-PILIER 1 : LE RESPECT DES SALARIÉS

Contenu



Respecter le personnel en poste et le futur personnel, c'est répondre à 3 objectifs développement durable : "bonne santé et bien-être", "égalité entre les sexes", "travail décent et croissance économique".

Prendre en compte les besoins et attentes des salariés, c'est garantir un équilibre entre la santé financière de l'entreprise, la santé du personnel, et la participation cohérente des parties prenantes.

Thèmes	Sous-thèmes	Preuves attendues
3-1 Développer une politique handicap	3-1-1 Le handicap en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Support de sensibilisation HANDICAP ☐ Attestations ou émargement de sensibilisation handicap ☐ Veille réglementation handicap ☐ Politique handicap (si non prévue dans la politique RSE)
	3-1-2 Mobiliser un réseau de partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Liste des partenaires HANDICAP
	3-1-3 Faire appel au milieu adapté et protégé	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Liste des activités sous-traitables et EA et ESAT correspondants ☐ Liste des activités sous-traitées
3-2 Enclencher une démarche de bien-être au travail	/	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Process de Qualité de vie au travail ☐ Support de récolte de la satisfaction du personnel, comprenant des éléments liés aux RPS ☐ Analyse des résultats et plan d'actions associés
3-3 Assurer la santé et la sécurité du personnel	3-3-1 Analyse et prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Sensibilisation sur le droit d'alerte et de retrait ☐ Veille réglementaire santé sécurité au travail ☐ Liste des partenaires santé sécurité au travail ☐ Formulaire de recueil des faits SST ☐ Document unique d'évaluation des risques ☐ Bilan des exercices face aux situations d'urgence ☐ Programme de prévention des risques et du risque chimique ☐ Inventaire des produits chimiques ☐ Inventaire des fiches de données de sécurité
	3-3-2 éniabilité	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Analyse de la pénibilité ☐ Plan de prévention de la pénibilité

3-PILIER 1 : LE RESPECT DES SALARIÉS

Contenu

Thèmes	Sous-thèmes	Preuves attendues
3-4 Construire une politique RH cohérente	3-4-1 Recrutement, d'accueil et intégration	<ul style="list-style-type: none">☐ Fiche de suivi de recrutement, d'accueil et d'intégration☐ Grille de définition du besoin en recrutement☐ Grille de préqualification☐ Grille d'entretien☐ Grille de décision☐ Livret d'accueil☐ Parcours d'intégration☐ Rapport d'étonnement☐ Bilan d'intégration
	3-4-2 Gestion des compétences	<ul style="list-style-type: none">☐ Outils de GPEC☐ Planning des entretiens pro et autres rituels☐ Trame de compte-rendus d'entretiens professionnels☐ Matrice de polycompétences☐ Plan de développement des compétences
	3-4-3 Gestion des départs	<ul style="list-style-type: none">☐ Rapport d'étonnement de sortie du salarié☐ Check-list du salarié

3-PILIER 1 : LE RESPECT DES SALARIÉS

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme sensibilise ses salariés sur le handicap				
L'organisme s'informe sur la réglementation relative au champ du handicap				
L'organisme a identifié ses potentiels partenaires sur le champ du handicap				
L'organisme a identifié ses activités sous-traitables , et les EA et ESAT associées				
L'organisme évalue la satisfaction de ses salariés au travers d'enquêtes de qualité de vie au travail				
L'organisme intègre des questions sur les risques psychosociaux dans sa démarche de qualité de vie au travail				
L'organisme suit des indicateurs de qualité de vie au travail				
L'organisme a identifié des actions associées aux résultats de l'enquête de qualité de vie au travail				
L'organisme a sensibilisé sur le droit de retrait et d'alerte				
L'organisme mène une veille de santé et sécurité au travail (SST)				
L'organisme a identifié ses partenaires sur le champ de la SST				
L'organisme possède un document unique d'évaluation des risques professionnels exhaustif et à jour				
L'organisme a réalisé une liste et une analyse des risques des produits chimiques				
L'organisme a inventorié ses fiches de données de sécurité				
L'organisme enregistre et analyse les situations d'urgence				
L'organisme a construit son programme de prévention SST				

3-PILIER 1 : LE RESPECT DES SALARIÉS

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a identifié ses risques de pénibilité				
L'organisme a construit un plan de prévention de la pénibilité				
L'organisme pré-qualifie les profils à recruter avant d'engager des entretiens. La préqualification repose à minima sur la validation de l'intitulé de poste, de la location, du type de contrat et de la tranche de rémunération.				
L'organisme formalise ses entretiens				
La décision de recrutement repose uniquement sur des critères liés au poste à pourvoir				
L'organisme planifie l'accueil et le parcours d'intégration d'un nouvel arrivant				
L'organisme accueille le nouvel arrivant à l'aide d'outils appropriables				
L'organisme remet un planning d'intégration détaillé au nouvel arrivant				
L'organisme réalise un ou des rapports d'étonnement avec le nouvel arrivant				
L'organisme réalise un bilan d'intégration formalisé				
L'organisme utilise un ou des outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences				
L'organisme réalise des entretiens professionnels tous les 2 ans				
L'organisme réalise des entretiens individuels annuels				
L'organisme manage les équipes à l'aide d'outils de polyvalence				
L'organisme a défini et suit son plan de développement des compétences pour l'année en cours				
L'organisme recolte les raisons du départ d'un salarié				
L'organisme a identifié les points clés à vérifier en cas de départ d'un salarié				

4-PILIER 2 : ÊTRE RESPECTUEUX DE SES CLIENTS

Contenu



L'éthique et la loyauté des pratiques est un pilier fondamental de la RSE. Elle englobe la transparence, l'intégrité et l'équité dans les relations avec les parties prenantes, notamment des clients.

Adopter une communication transparente et responsable avec les clients est essentielle pour bâtir une relation de confiance durable. Il est important d'informer les consommateurs sur les pratiques, les produits et les services de l'entreprise, tout en valorisant les engagements RSE.

Thèmes	Sous-thèmes	Preuves attendues
4-1 Loyauté des pratiques	4-1-1 Éthique des entreprises	<input type="checkbox"/> Charte loyauté des pratique et éthique des affaires
	4-1-2 Les risques	<input type="checkbox"/> Analyse des risques liés à la loyauté des pratiques et de l'éthique des affaires <input type="checkbox"/> Liste des actions de prévention <input type="checkbox"/> Process de gestion des incidents liés à la loyauté des pratiques et de l'éthique des affaires
4-2 Communiquer avec ses clients et consommateurs	4-2-1 Les informations sur l'activité	<input type="checkbox"/> Trame offre / contrat commercial <input type="checkbox"/> Conditions générales de vente/service <input type="checkbox"/> Notice, fiche informative...
	4-2-2 La gestion des réclamations	<input type="checkbox"/> Tableau de suivi des réclamations
	4-2-3 La satisfaction client	<input type="checkbox"/> Support de mesure de la satisfaction <input type="checkbox"/> Outil d'enregistrement de la satisfaction client

4-PILIER 2 : ÊTRE RESPECTUEUX DE SES CLIENTS

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a formalisé son engagement sur la loyauté des pratiques et l'éthique des affaires				
L'organisme communique son engagement sur la loyauté des pratiques et l'éthique des affaires				
L'organisme évalue les risques liés à la loyauté des pratiques et l'éthique des affaires				
L'organisme a mis en place des actions de prévention des risques liés à la loyauté des pratiques et l'éthique des affaires				
L'organisme a formalisé un process de traitement des incidents liés à la loyauté des pratiques et l'éthique des affaires				
L'organisme formalise ses ventes de produits et services au travers de documents contractuels				
Ces documents contractuels sont associés à des conditions générales de ventes ou de service				
L'organisme communique à ses clients directes ou finaux sur l'utilisation des produits ou services				
L'organisme recolte et analyse les réclamations des clients directes ou finaux				
Les actions découlant de l'analyse des réclamations sont enregistrées et suivies				
L'organisme mesure la satisfaction des clients directes ou finaux				

5-PILIER 3 : ÊTRE RESPECTUEUX DE SES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS

Contenu



En privilégiant des partenaires qui partagent les mêmes valeurs et en réduisant l'empreinte écologique des approvisionnements, l'entreprise peut non seulement améliorer ses pratiques, mais également encourager ses partenaires à s'engager dans une démarche de développement durable. C'est l'intérêt des achats responsables et de la veille des fournisseurs, prestataires et sous-traitants.

Thèmes	Sous-thèmes	Preuves attendues
5-1 Acheter responsable	5-1-1 Stratégie, politique et charte achat	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Définition des types d'achats responsables réalisés par l'entreprise ☐ Définition du cycle d'achats de l'entreprise ☐ Charte achats responsables
	5-1-2 Sélectionner ses fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Critères d'achats définis ☐ Critères de sélection ☐ Grille de sélection
	5-1-3 Évaluer ses fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Évaluation des fournisseurs
	5-1-4 Surveiller ses fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Surveillance de la santé financière des fournisseurs ☐ Grille de visite ou d'audit fournisseurs
	5-1-5 Communiquer avec ses fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Plan de communication ☐ Supports de communication
5-2 Former ses acheteurs	/	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Programme de formation des acheteurs ☐ Attestation ou émargements des formations
5-3 Mesurer et Suivre la Performance des Achats Responsables	/	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Tableau de bord indicateurs achats responsables

5-PILIER 3 : ÊTRE RESPECTUEUX DE SES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a défini les types d'achats responsables qu'il réalise				
L'organisme a déterminé le cycle d'achats applicable				
L'organisme a défini sa charte d'achats responsables				
L'organisme a documenté ses critères d'achats associés à la RSE				
L'organisme a documenté des critères de sélection RSE de ses fournisseurs				
L'organisme réalise des visites chez ses fournisseurs				
L'organisme a documenté des critères d'évaluation RSE de ses fournisseurs				
L'organisme évalue ses fournisseurs, prestataires et sous-traitants liés à son activité				
L'organisme surveille la santé financière des fournisseurs				
L'organisme communique avec ses fournisseurs				
L'organisme forme ses acheteurs aux achats responsables				
L'organisme suit et mesures des indicateurs relatifs aux achats responsables				

6-PILIER 4 : INTÉGRER L'ÉCOLOGIE DANS SON ORGANISATION

Contenu



L'intégration des pratiques écologiques au sein de l'entreprise est aujourd'hui indispensable pour répondre aux défis environnementaux. Cela inclut la gestion responsable des ressources, la réduction des émissions de CO₂, l'optimisation de l'efficacité énergétique et la gestion des déchets. L'adoption de solutions innovantes et durables contribue non seulement à la préservation de l'environnement, mais également à l'amélioration des performances économiques et à l'image de l'entreprise.

Thèmes	Preuves attendues
6-1 Identification des risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none">☐ Analyse environnementale☐ Veille réglementaire environnementale☐ Suivi des exigences ICPE (si concerné)
6-2 Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none">☐ Liste des prestataires associée au devenir de chaque typologie de déchets☐ Registre des déchets non dangereux☐ Registre des déchets dangereux (track déchets) ou preuves de dépôt en déchetterie☐ Identification des contenants déchets (photo)☐ Respect du tri (photo)
6-3 Gestion des énergies	<ul style="list-style-type: none">☐ Bilan des consommations gaz et électricité sur l'année écoulée☐ Affichage sur la réduction de consommation d'énergie☐ Technologies en place pour la réduction de consommation d'énergie (ex : détecteurs automatiques de présence)☐ Liste des actions en place pour la réduction de la consommation des énergies non renouvelables
6-4 Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none">☐ Bilan des consommations en eau sur l'année écoulée☐ Technologies en place pour la réduction de consommation d'eau (ex : mitigeur eau/air)☐ Liste des actions en place pour la réduction de la consommation d'eau
6-5 Emissions de CO₂	<ul style="list-style-type: none">☐ Bilan carbone☐ Suivi des consommations de carburant☐ Fiches véhicules professionnels☐ Analyse des rejets CO₂ (pour les activités concernées)☐ Liste des actions en place pour la réduction des émissions de CO₂ et la compensation carbone
6-6 Gestion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">☐ Liste des actions en place pour la préservation de la biodiversité
6-7 Autres pollutions : visuelle, olfactive et sonore	<ul style="list-style-type: none">☐ Preuves de prise en compte de ces types de pollution dans l'analyse des risques et dans le plan d'actions RSE

6-PILIER 4 : INTÉGRER L'ÉCOLOGIE DANS SON ORGANISATION

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme a réalisé une analyse des risques environnementaux				
L'organisme mène une veille sur la réglementation environnementale				
L'organisme suit les exigences liées à sa ou ses rubriques ICPE				
L'organisme sait dans quelles mesures sont repris et traités ses déchets				
L'organisme tri le papier				
L'organisme tri le carton				
L'organisme tri le métal				
L'organisme tri le verre				
L'organisme tri la ferraille				
L'organisme tri le plastique				
L'organisme tri les déchets électriques et électroniques (DEEE)				
L'organisme tri les piles et batteries				
L'organisme tri les emballages vides souillés (EVS)				
L'organisme tri les aérosols				
L'organisme tri les liquides dangereux				
L'organisme tri les mégots				
L'organisme possède un registre des déchets non dangereux				
L'organisme déclare la reprise de ses déchets dangereux sur trackdechets ou trace les dépôts en déchetterie				
L'organisme identifie les contenants de ses déchets pour éviter les erreurs de tri				
L'organisme respecte le tri en place				

6-PILIER 4 : INTÉGRER L'ÉCOLOGIE DANS SON ORGANISATION

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme est en capacité de présenter un bilan de ses consommations d'eau				
L'organisme sensibilise sur la réduction de consommation d'eau				
L'organisme a déployé des actions simples de réduction de consommation d'eau (ex : réducteurs d'eau sur ses robinets et autres arrivées)				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la réduction de consommation d'eau <i>Notation selon l'activité de la structure</i>				
L'organisme est en capacité de présenter un bilan de ses consommations d'énergie (gaz, électricité, fioul...)				
L'organisme sensibilise sur la réduction de consommation d'énergie pour le chauffage, l'éclairage et le branchement d'appareils électriques				
L'organisme a déployé des actions simples de réduction d'énergie (ex : détecteurs de présence, multiprises on-off, minuterie pour la mise en veille des appareils sur les heures d'absence d'activité...)				
L'organisme fait appel à des énergies renouvelables				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la réduction de consommation d'énergie <i>Notation selon l'activité de la structure</i>				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la réduction de la pollution visuelle, sonore et/olfactive				

6-PILIER 4 : INTÉGRER L'ÉCOLOGIE DANS SON ORGANISATION

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme suit ses consommations de carburant pour les véhicules professionnels				
L'organisme est en capacité de calculer le L/100km moyen pour les véhicules professionnels				
L'organisme sélectionne ses véhicules avec un critère environnemental d'émission de CO2				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la réduction d'émission de CO2				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la préservation de la biodiversité				
L'organisme réalise ou a réalisé un bilan carbone				
L'organisme est en capacité de lister toutes ses actions favorables à la réduction de la pollution visuelle, sonore et/olfactive				

7-PILIER 5 : S'INTÉGRER DANS SON ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Contenu



L'ancrage dans l'environnement social et économique local est essentiel pour une entreprise qui se veut responsable. En s'impliquant activement dans le tissu local, en créant des emplois, en soutenant des initiatives communautaires ou encore en nouant des partenariats avec des acteurs locaux, l'entreprise participe au dynamisme de son territoire. Cet engagement renforce son rôle en tant qu'acteur citoyen, contribuant ainsi à un développement harmonieux et durable.

Thèmes	Preuves attendues
7-1 Connaître son écosystème professionnel	<ul style="list-style-type: none">☐ Etude de marché de l'organisme datant de moins d'1 an☐ Tableau d'analyse des parties prenantes comprenant<ul style="list-style-type: none">☐ Liste des acteurs de l'écosystème professionnel de l'organisme☐ Liste de activités de ses concurrents et les menaces engendrées☐ Liste des clients, leurs attentes et leurs besoins☐ Liste des experts du secteur de l'organisme
7-2 Le volet associatif et le mécénat	<ul style="list-style-type: none">☐ Liste des actions faite en faveur du monde associatif☐ Liste des activités de mécénat potentiel et/ou avéré
7-3 Développer les partenariats	<ul style="list-style-type: none">☐ Liste des partenariats potentiels et avérés
7-4 L'implication directe et indirecte dans l'environnement économique et social	<ul style="list-style-type: none">☐ Preuves d'implication dans différents domaines (économique, santé, éducation...)☐ Preuves de communication au personnel sur l'intérêt de s'impliquer personnellement dans des associations
7-5 La communication externe et l'intégration de l'environnement social	<ul style="list-style-type: none">☐ Preuves de prise en compte de l'environnement social dans l'organisation d'évènements ou dans les activités de l'organisme (ex : emails, courriers, publications réseaux sociaux...)

L'implication de l'organisme peut se traduire par :

- Une participation directe (mécénat, bénévolat, participation à des évènements...)
- Une participation indirecte (participation financière, adhésion, fourniture de ressources matérielles...)

7-PILIER 5 : S'INTÉGRER DANS SON ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme réalise des études de marché à fréquence régulière				
L'organisme a identifié les parties prenantes dans sa démarche RSE				
La liste des parties prenantes comprend :				
<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de son écosystème professionnel 				
<ul style="list-style-type: none"> • Les clients et leurs exigences 				
<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et leurs activités et menaces engendrées 				
<ul style="list-style-type: none"> • Les potentiels partenaires du réseau 				
<ul style="list-style-type: none"> • Les experts liés à l'activité et aux process internes 				
L'organisme a identifié sa sphère d'influence sur chaque partie prenante (impact positive de ses activités sur celles de la communauté)				
L'organisme est impliqué dans le monde associatif				
L'organisme pratique des activités sous forme de mécénat				
L'organisme a développé des partenariats				
L'organisme est en capacité de démontrer son implication directe dans au moins 1 domaine parmi la liste suivante :				
<ul style="list-style-type: none"> • éducation locale • sport local • Santé • environnement local • social local • emploi local • politique locale • économie locale • technologie 				

7-PILIER 5 : S'INTÉGRER DANS SON ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Attendus

Critères d'évaluation	NA	Non	Partiel	Oui
L'organisme communique-t-il à son personnel sur l'intérêt de s'impliquer personnellement dans des assos				
L'organisme prend en compte son environnement social dans la planification de ses activités et évènements				
L'organisme communique aux parties prenantes de son environnement social les conséquences de ses activités et ses actions pour diminuer son impact				

8-POUR ALLER PLUS LOIN

Les normes et référentiels associés à la RSE

Vous êtes engagés sur les référentiels suivants, apportez-en la preuve et gagnez :

- 📄 2,5 points bonus pour les certifications en cours
- 📄 5 points par certification obtenue et en cours de validité
- 📄 5 points sur preuve de démonstration que l'organisme s'inspire d'un référentiel non certifiable dans ses pratiques

Piliers

Normes et référentiels associés

SALARIÉS



- ISO 45001 v2018 – Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail
- MASE v2024 - Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises
- ISO 27001 v2022 – Système de management de la sécurité de l'information
- SA 8000 v2014 – Norme sur la responsabilité sociale
- ISO 45003 v2021 – Santé psychologique au travail (Directives de l'ISO 45001)
- ILO-OSH 2001 – Directives de l'OIT sur la santé et la sécurité au travail

CLIENTS



- ISO 9001 v2015 – Système de management de la qualité
- ISO 37001 v2016 – Système de management anti-corruption
- ISO 28000 v2007 – Système de management de la sûreté pour la chaîne d'approvisionnement
- ISO 22301 v2019 – Système de management de la continuité des activités

FOURNISSEURS



- ISO 20400 v2017 – Achats responsables

ÉCOLOGIE



- ISO 14001 v2015 – Système de management environnemental
- ISO 50001 v2018 – Système de management de l'énergie
- ISO 20121 v2012 – Système de management responsable appliqués à l'activité événementielle
- EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) – Système communautaire de management environnemental et d'audit

ENVIRONNEMENT SOCIAL & ÉCONOMIQUE



- Global Reporting Initiative (GRI Standards, 2021) – Rapports de développement durable
- Norme AA1000 v2018 – Principes de responsabilité
- B Corp Certification (B Lab, ongoing) – Entreprise à mission sociale et environnementale

**Normes ou référentiels non certifiables, donnant des directives ou complétant d'autres normes et référentiels*

LABEL RESPECT

